

CORPS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS DE LA CHARENTE

PRÉSENTATION DU SERVICE
DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS

*Et si
c'était
Vous !*



SAPEURS-POMPIERS CHARENTE

Grand public



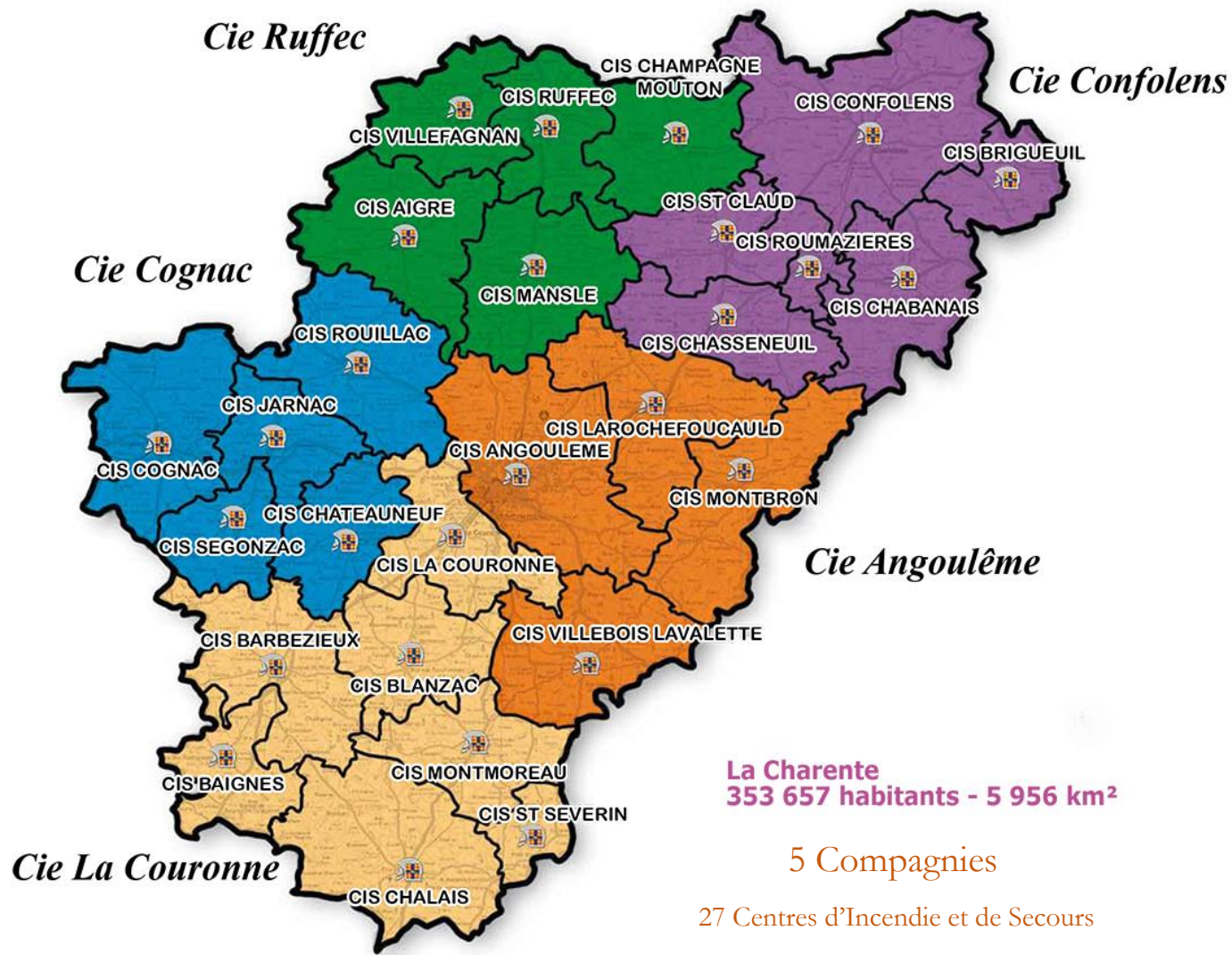
Le maillage territorial du SDIS de la Charente

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA CHARENTE





Un quadrillage territorial pour disposer des secours





L'organisation administrative

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA CHARENTE



La Direction du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Charente



Colonel Jean MOINE

Directeur départemental des services d'incendie
et de secours de la Charente

Depuis le 1^{er} juillet 2015



Colonel Denis PAQUEREAU

Directeur départemental adjoint des services
d'incendie et de secours de la Charente



Composition du conseil d'administration du SDIS de la Charente

22 membres élus avec voix délibérative

Collège des conseillers départementaux : 14 sièges

Collège des EPCI : 8 sièges

8 membres avec voix consultative :

- Le Préfet (membre de droit)
- Le Directeur Départemental du SDIS
- Le médecin-chef
- Le président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers
- 1 officier sapeur-pompier professionnel,
- 1 officier sapeur-pompier volontaire
- 1 non-officier sapeur-pompier professionnel,
- 1 non-officier sapeur-pompier volontaire

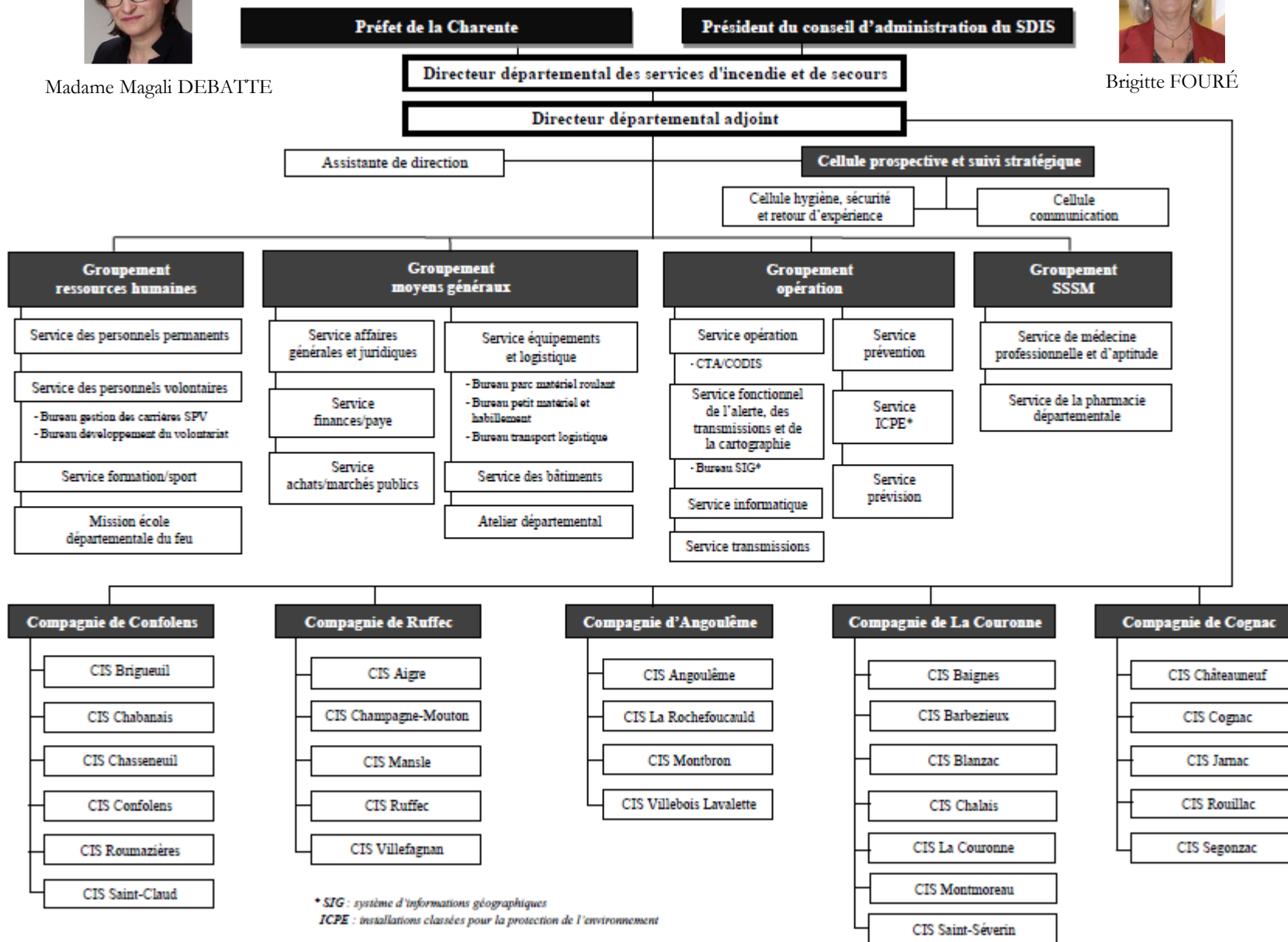




Madame Magali DEBATTE



Brigitte FOURÉ



* SIG : système d'informations géographiques
 ICPE : installations classées pour la protection de l'environnement





Les missions du SDIS

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA CHARENTE



Les missions du corps départemental

Article L.1424-2 du CGCT

- ▶ Prévention, protection et lutte contre l'incendie.
- ▶ Prévention et évaluation des risques de sécurité civile.
- ▶ Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours.
- ▶ Protection des personnes, des biens et de l'environnement.
- ▶ Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.



The background of the slide features a firefighter's orange helmet and a green fire tool, possibly a nozzle or a small extinguisher, set against a dark, textured background. The helmet is on the right side, and the green tool is on the left. The overall scene is dimly lit, emphasizing the equipment.

L'activité opérationnelle du corps départemental

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA CHARENTE



LES PRINCIPAUX VEHICULES et SPECIALITES

DU CORPS DEPARTEMENTAL

326 véhicules

► Secours d'urgence aux personnes.



► 42 VSAV (Ambulance)

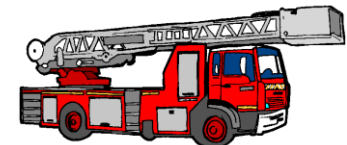


► 11 VSR (Secours routier)

► Prévention, protection et lutte contre l'incendie.



► 33 Fourgons (FPT)



► 9 Echelles



► 39 Camions feu de Forêt

► Spécialités.



► Plongeurs



► G.R.I.M.P.
Intervention en Milieux périlleux



► Chimique (T.M.D.)

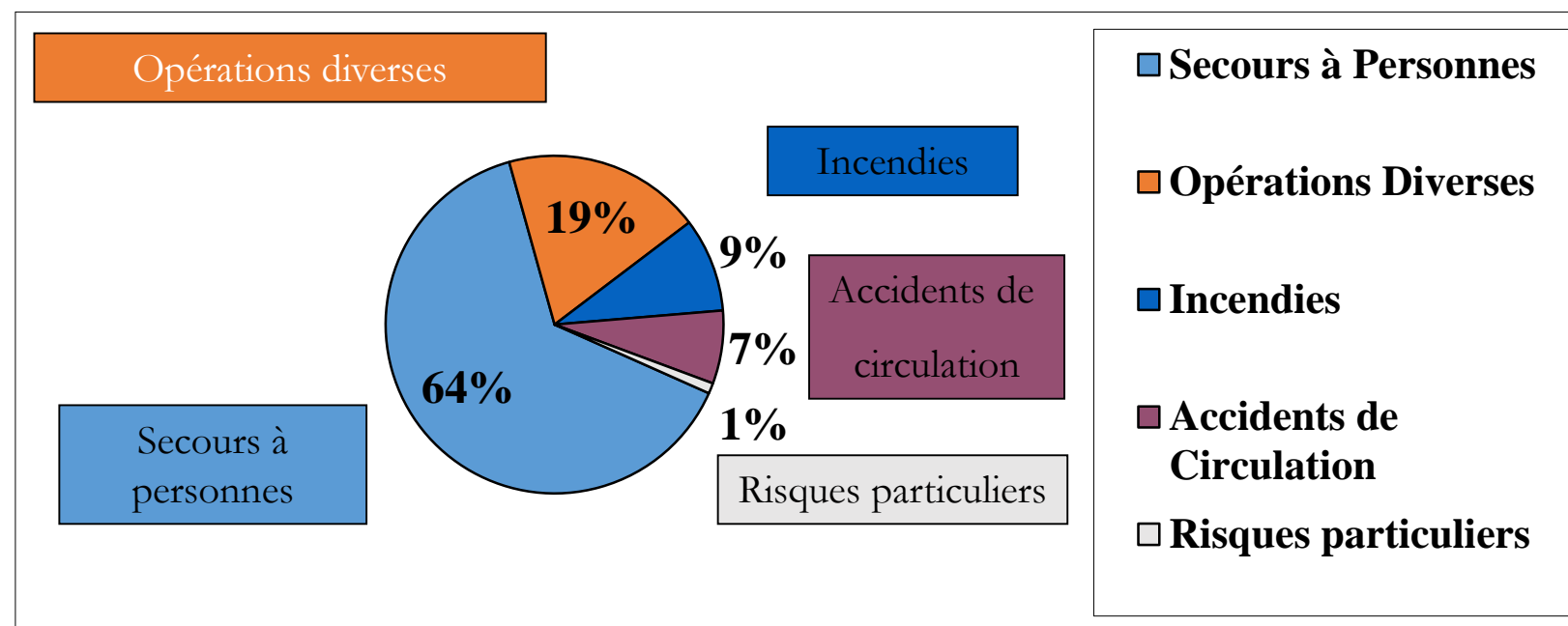


► Sauvetage Déblaiement
et Cynotechnique



Interventions 2019

15 608 opérations réalisées



Gestion individualisée des effectifs de chaque centre d'incendie et de secours

Objectif :
Connaître en temps réel
la disponibilité
des personnels



GI
La **G**estion **I**ndividuelle
en
16 points



SDIS 16
Groupement Opération - Service Opération

Déploiement
dans chaque centre
d'incendie et de
secours



Gestion individualisée des effectifs de chaque centre d'incendie et de secours

Différence entre disponibilité, *astreinte* et *garde* :

- ❖ La disponibilité: en journée, disponibilité au bon vouloir du sapeur-pompier
 - 3 états de disponibilité :
 - Disponible
 - Disponible convention (si convention signée avec l'employeur)
 - Disponible renfort
 - Gestion de la disponibilité : individuelle
 - Depuis la caserne : sur la console de contrôle
 - Par téléphone : appel sur une boîte automatique
 - Par internet



Gestion individualisée des effectifs de chaque centre d'incendie et de secours

- ❖ L'astreinte: la nuit, les week-ends et jours fériés
 - L'astreinte :
 - Pendant 1 semaine
 - Roulement sous forme d'équipes (toutes les 4 / 5 semaines)

- ❖ La garde : les dimanches matins lors de la période d'astreinte

La garde se prend à la caserne et comprend :

- Les FMIPA (formation maintien et perfectionnement des acquis)
- Le sport
- La vérification des engins

- Gestion: gérer par l'officier de garde





Le personnel
et
les effectifs du SDIS

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA CHARENTE



Le personnel du service départemental d'incendie et de secours (SDIS)



► **248** Sapeurs-Pompiers Professionnels

Angoulême - Cognac - La Couronne

CTA CODIS (réception du 18/112)

l'Etat Major

► **65** Personnels

Administratifs et Techniques

► **1000** Sapeurs-Pompiers Volontaires répartis dans les 27 centres et au CTA

dont **98** membres du Service de Santé et de Secours Médical

(médecins, pharmaciens, infirmiers, vétérinaires, psychologues)



Les jeunes sapeurs pompiers (J.S.P.)

Associatif...

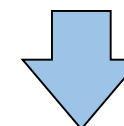
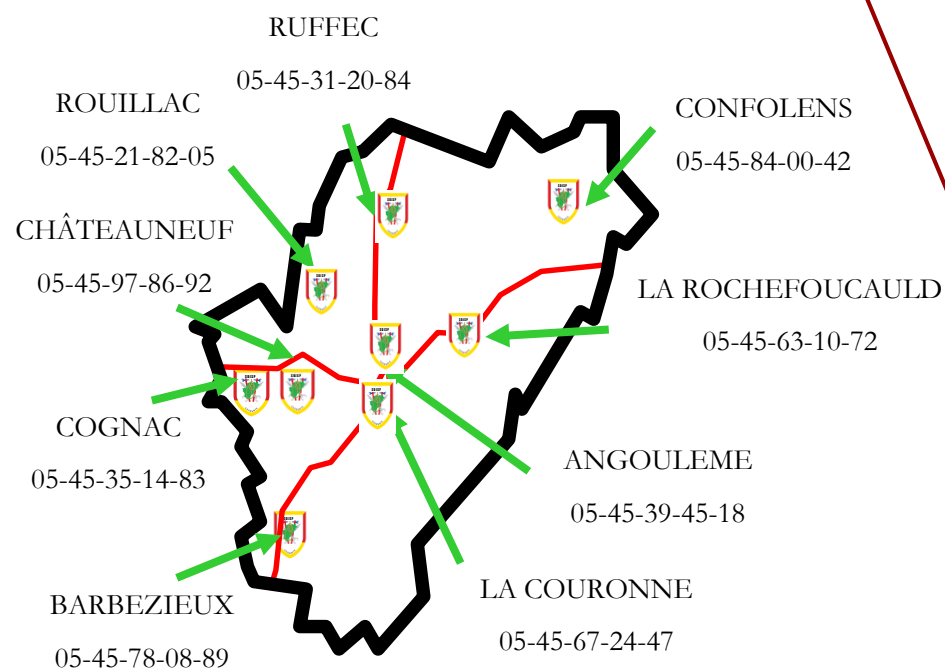
Comment devenir J.S.P. ?

- Être âgé de 13 ou 14 ans
- Lettre de motivation au chef de centre concerné par le lieu de domicile du candidat
- Aptitude médicale par médecin pompier
- Tests de sélection au mois de juin

Formation sur 4 ans, les mercredis ou samedis

- Sport
- Incendie
- Culture administrative
- Hydraulique
- Secourisme
- Protection des biens et de l'environnement

Informations et renseignements :
Contacter la section la plus proche de chez vous



Brevet de JSP



Zoom sur le volontariat



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA CHARENTE

Les sapeurs-pompiers en France

- ▶ **248 000** sapeurs-pompiers en France
dont
195 800 sapeurs-pompiers volontaires
soit **80%** de l'effectif.
- ▶ **75 %** des interventions sont réalisées par les sapeurs-pompiers volontaires

(en particulier en milieu rural)



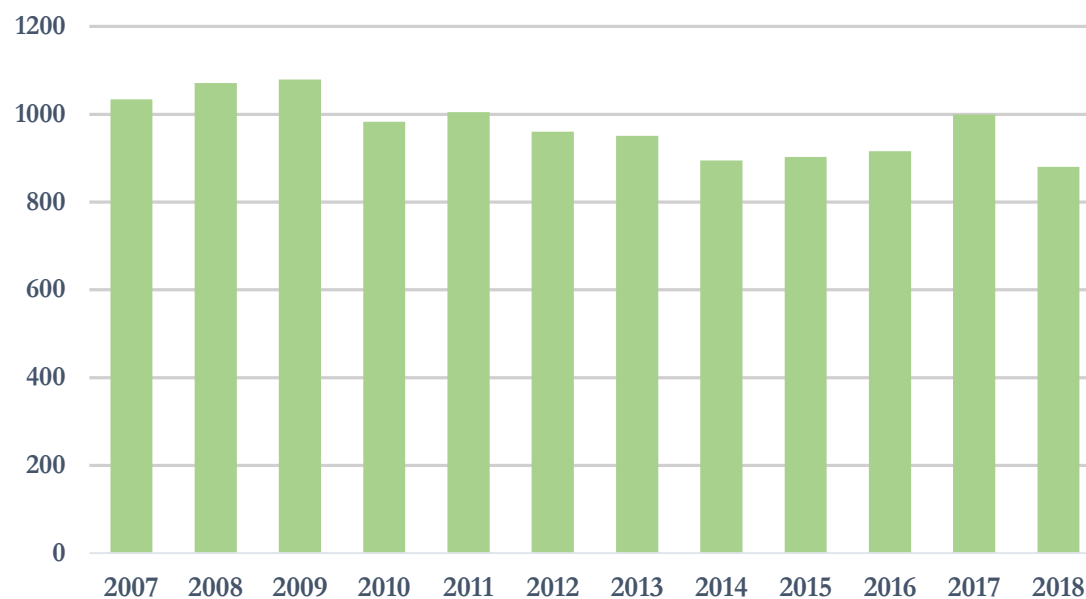
Les sapeurs-pompiers volontaires en Charente

- ▶ Moyenne d'âge des effectifs : 35 ans
- ▶ Ancienneté moyenne du SPV : 12 ans
(11 ans et 3 mois au niveau national)
- ▶ 28 % des SPV ont moins de 5 ans d'ancienneté
- ▶ 15 % de SPV féminin hors service de santé
(16,4% avec service de santé).
- ▶ 2,7 % de SPV mineur



Evolution des effectifs des sapeurs-pompiers volontaires de la Charente

Effectif

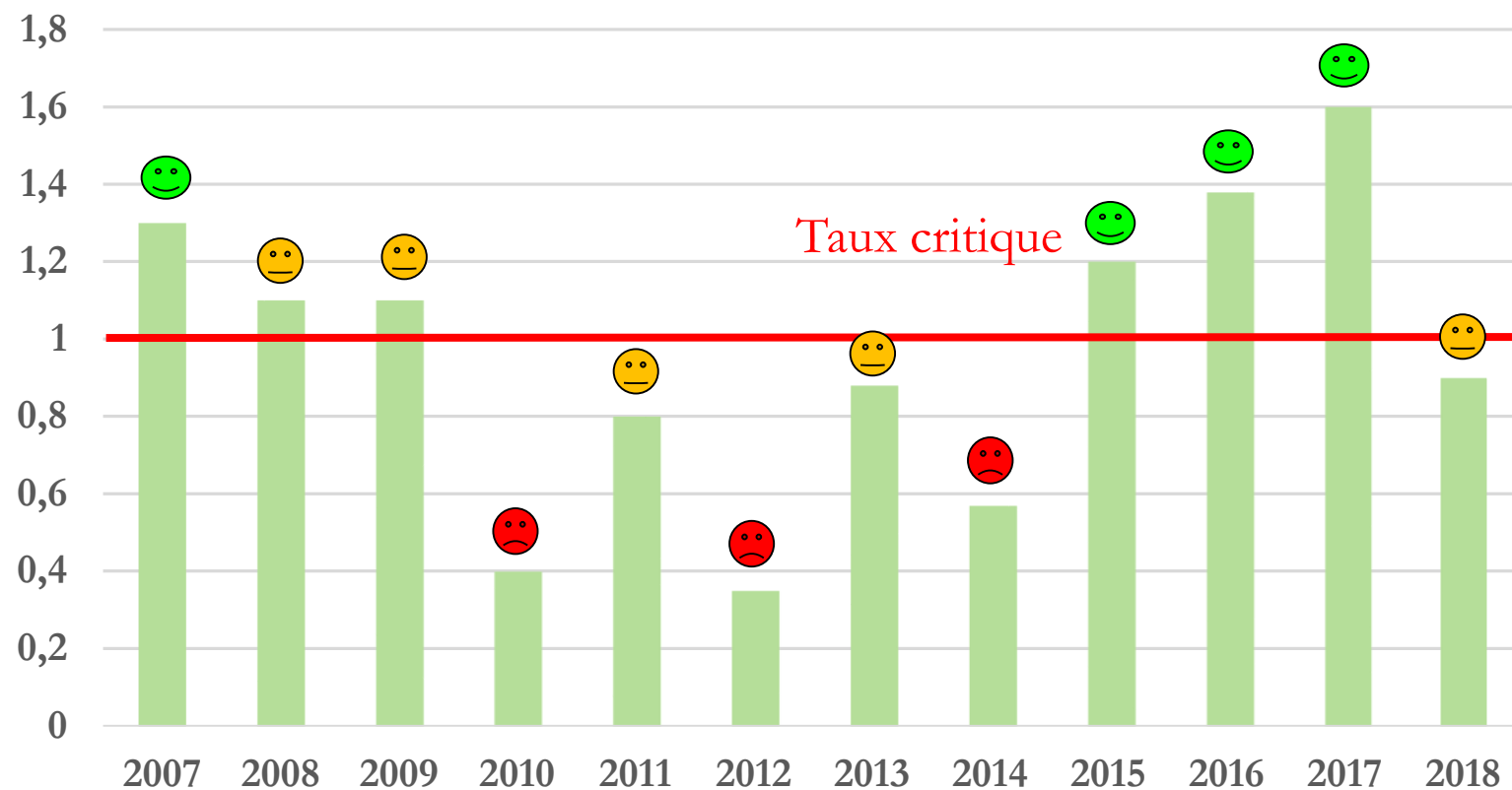


- ▶ Baisse de 150 SPV en 5 ans (2011-2015)
- ▶ Manque de disponibilité.
- ▶ Turn-over trop important.
- ▶ 1/3 des effectifs ont moins de 5 ans d'ancienneté
- ▶ Un grand nombre de départs en retraite en 2018

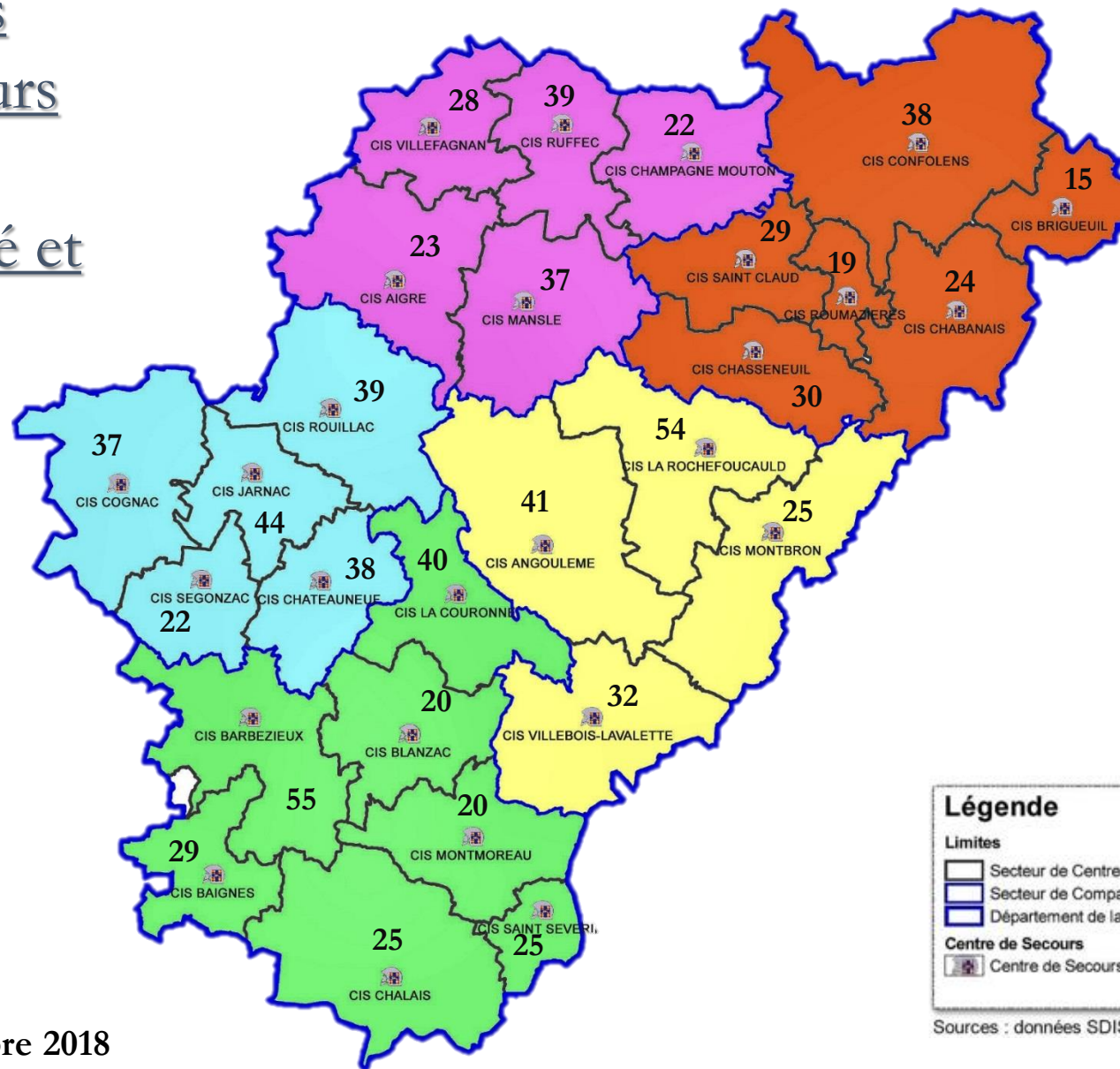


Evolution des effectifs des sapeurs-pompiers volontaires de la Charente

Taux de renouvellement



Effectif des centres
d'incendie et de secours
(CIS)
hors le service de santé et
de secours médical
(SSSM)



Légende

Limites

- Secteur de Centre de Secours
- Secteur de Compagnie
- Département de la Charente

Centre de Secours

- Centre de Secours

Sources : données SDIS16

Effectifs des SPV au 22 novembre 2018



Evolution des effectifs des sapeurs-pompiers volontaires de la Charente

Notre **VIGILANCE** PORTE SUR :

- **L'ENGAGEMENT**

(Qualité et Quantité ; 70 à 90 SPV /an)

- **La DISPONIBILITE**

(en journée)

- **La FIDELISATION**

(réduire la rotation des effectifs)



Evolution des effectifs des sapeurs-pompiers volontaires de la Charente

Mise en œuvre
d'un plan d'actions pour
recruter et **fidéliser**
les sapeurs-pompiers
volontaires



Moi,
j'ai dit
oui

Quelques exemples du plan d'actions

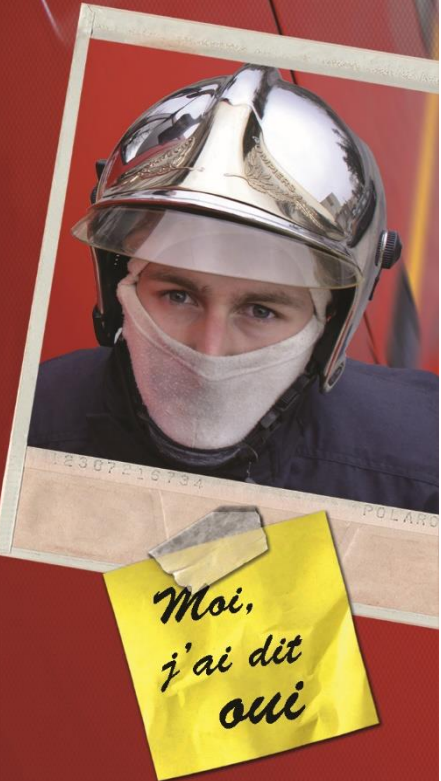
Acquisition de banderoles personnalisées pour chaque centre d'incendie et de secours ...





Quelques exemples du plan d'actions

Le visuel sur les bouteilles d'eau de la fontaine JOLIVAL ...



1 million de bouteilles distribuées
Partenariat avec les 4 SDIS du Poitou-Charentes

Quelques exemples du plan d'actions

Les sacs à pain en partenariat avec les boulangeries ...



Quelques exemples du plan d'actions

La soirée du label employeur

Le 9 février 2016 au centre culturel du 27
à Rouillac ...



Quelques exemples du plan d'actions

Les spots promotion du volontariat dans les cinémas ...



Film SDIS de la Charente



Film national



SAPEURS-POMPIERS
CHARENTE

18

Moi, j'ai dit oui

ÊTRE SAPEUR-POMPIER

Comment devenir sapeur-pompier volontaire ?

**DISPONIBLE ?
ENVIE D'ÊTRE UTILE ?**

**DEVENEZ SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE**



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA CHARENTE

Les conditions pour devenir sapeur-pompier volontaire

Être un citoyen **ordinaire**
qui souhaite s'engager au profit du modèle français
de **sécurité civile** et de l'intérêt général ...
en parallèle de sa profession et/ou de ses études
tout en tenant compte
de sa vie de famille
et
qui choisit de donner
un peu de temps...

Pourquoi pas vous ?...



Les conditions pour devenir sapeur-pompier volontaire

Engagement à partir de 17 ans...

- Être en bonne forme physique
- Jouir de ses droits civiques et être en situation régulière au regard du service national
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice de l'activité de SPV

Pourquoi pas vous ?...



Devenir sapeur-pompier volontaire apporte :

- Une participation à une action civique de secours,
- Une intégration renforcée dans la vie locale,
- Une valeur ajoutée pour l'employeur (entreprise ou collectivité),
- Une appartenance à un corps, une adhésion à un groupe, une équipe, une famille,
- La possibilité de participer à de nombreuses manifestations amicales et sportives,
- La reconnaissance par l'entourage, la population et les élus

Pourquoi pas vous ?...



Pour devenir sapeur-pompier volontaire (SPV)

Contactez le chef du centre d'incendie et de secours
le plus proche de votre domicile

Ou renseignez-vous auprès du service des personnels
volontaires au 05.45.39.35.12

www.pompiers-charente.org

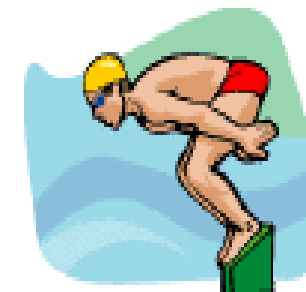
Mail : devenirpompier@sdis16.fr

Pourquoi pas vous ?...



Déroulement de la journée de recrutement

- ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DU CANDIDAT
- APPRÉCIATION DES APTITUDES DU CANDIDAT A L'ACTIVITE DE SPV (CLAUSTROPHOBIE, FORCE PHYSIQUE, VERTIGE)
- EVALUATION DU NIVEAU DE CONNAISSANCES THÉORIQUES DU CANDIDAT
- PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE SPV



A l'issue de la journée de recrutement, le comité consultatif de centre valide ou non l'engagement.

Moi,
j'ai dit
oui

Déroulement de la journée de recrutement

Test de natation

Objectif :

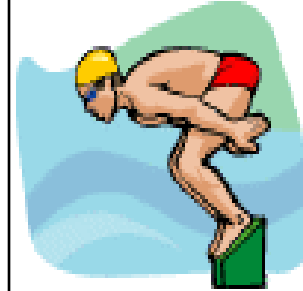
- Cet exercice permet d'évaluer l'aptitude de base à la natation dans le but de progresser jusqu'à l'épreuve de sauvegarde individuelle.

Description de l'épreuve :

- Départ sauté ou plongé, parcourir 50m nage libre sans notion de temps.

Critère de validation :

L'inaptitude est prononcée en cas de non réussite



Endurance musculaire des membres inférieurs – test dit « de Killy »

Objectif :

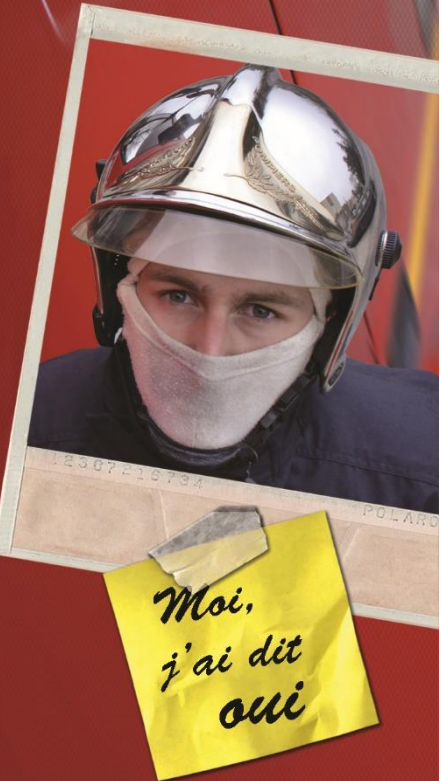
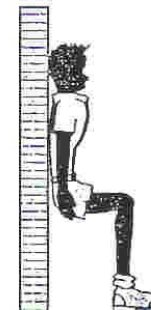
- Cet exercice a pour but d'évaluer l'endurance musculaire des membres inférieurs.

Description de l'épreuve :

- Le dos à plat contre le mur, les cuisses horizontales formant un angle de 90° avec le buste et avec les jambes, tête en appui contre la paroi, le candidat doit garder cette position le plus longtemps possible

Critère de validation :

Laissé à l'initiative du chef de centre



Déroulement de la journée de recrutement

Test de souplesse

Objectif :

- Cet exercice a pour but d'évaluer la souplesse du candidat. Une bonne souplesse est garante d'une bonne santé articulaire et musculaire.

Description de l'épreuve :

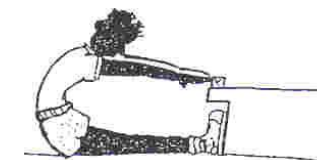
- Le candidat, assis sur une planche, est sanglé au niveau des genoux par un lien de 13 à 18 cm de large centré sur les rotules.
- Le 0 de référence de la graduation du dispositif est placé en bordure de la tablette supérieure, donc à 15 cm au-dessus du plan d'appui des pieds.
- Par flexion du tronc, bras tendus, le candidat pousse la règlette.

L'épreuve se déroule pieds joints, sans chaussures.

La durée totale de l'épreuve est limitée à 2 minutes, la position la plus avancée doit être maintenue au moins 2 secondes.

Critère de validation :

Laissé à l'initiative du chef de centre



Déroulement de la journée de recrutement

Endurance musculaire des membres supérieurs – tractions

Objectif :

- Cet exercice a pour but d'évaluer l'endurance musculaire des membres supérieurs.

Description de l'épreuve :

Position de départ et position basse :

- suspendu à une barre, position des mains en supination, écartées de la largeur des épaules environ, bras tendus.

Position haute :

- amener le menton au-dessus de la barre par une traction complète des bras, coudes au corps

Critère de validation :

Laissé à l'initiative du chef de centre



Moi,
j'ai dit
oui

Déroulement de la journée de recrutement

Endurance musculaire de la ceinture pelvienne - gainage

Objectif :

- Cet exercice a pour but de mesurer l'endurance des muscles bas du dos et de la ceinture pelvienne très souvent sollicités dans les interventions (transport de matériel, de victime).

Description de l'épreuve :

Position de départ :

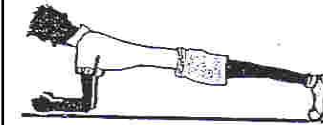
- en appui sur les avant-bras, un genou au sol,
- pieds écartés de 10 cm, en appui sur la face inférieure des orteils.

Position à maintenir :

- se soulever, corps tendu, membres inférieurs dans le prolongement du tronc, en appui sur les avant-bras et les orteils,
- la ceinture abdominale ne doit pas toucher le sol,
- corps en ligne (tête, tronc, fesses, genoux, pieds).

Critère de validation :

Laissé à l'initiative du chef de centre



Déroulement de la journée de recrutement

Endurance cardio-respiratoire – test de « Luc Léger »

Objectif :

- Cet exercice a pour but d'évaluer les capacités cardio-respiratoires en déterminant la vitesse aérobie maximale (V.A.M.) exprimée en km/h. A réaliser en navette.

Description de l'épreuve :

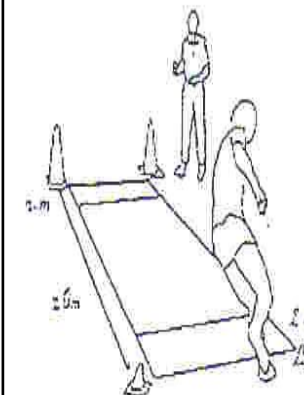
Une bande sonore indique au candidat le rythme de bips sonores doivent être clairement entendus par les candidats. Le candidat court et doit régler sa vitesse de manière à se trouver, à proximité (1 à 2 m maximum de retard peuvent être admis à condition de pouvoir, soit les maintenir, soit les combler lors des intervalles suivants), d'un plot au moment où retentit le signal sonore.

En début de l'épreuve, la vitesse est lente puis elle augmente toutes les 60 secondes. Le candidat qui glisse ou tombe pendant l'épreuve est autorisé à la poursuivre.

Critère de validation :

Laissé à l'initiative du chef de centre.

L'atteinte d'un palier minimum valide le test. **En cas de niveau insuffisant le candidat peut être amené à passer une visite médicale complémentaire.**



Moi,
j'ai dit
oui

Déroulement de la journée de recrutement

Endurance musculaire des membres supérieurs – pompes

Objectif :

Cet exercice a pour but d'évaluer l'endurance musculaire des membres supérieurs.

Description de l'épreuve :

Position de départ (position haute) :

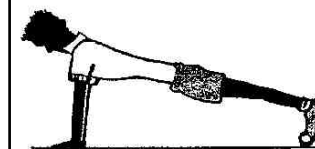
- pieds écartés de 10 cm, en appui sur la face inférieure des orteils,
- bras tendus,
- mains en appui sur le sol, écartées de la largeur des épaules (placées au dessous des épaules),
- corps en ligne (tête, tronc, fesses, genoux, pieds).

Position basse :

- bras fléchis,
- garde le corps en ligne droite, poitrine à environ 5 cm environ du sol

Critère de validation :

Laisser à l'initiative du chef de centre



Déroulement de la journée de recrutement

EVALUATION DE LA RESISTANCE AUX CONTRAINTES LIEES A
L'ACTIVITE DES SPV

Epreuves

Objectif :

- Ces exercices permettent d'évaluer le vertige, la force et la claustrophobie du candidat

Description des épreuves

- Ascension d'une échelle à coulisse avec passage à vide
- Port d'une claie FDF 45 sur 120 m
- Traction du dévidoir 70 sur 200 m à 2
- Manipulation d'un écarteur VSR
- Capelage et encliquetage d'un A.R.I. (4 x 25 m)
- Habillage et évolution en tenue de destruction d'hyménoptères (20 m)

Critère de validation

Laissé à l'initiative du chef de centre



Moi,
j'ai dit
oui

Déroulement de la journée de recrutement

- INDICATION DU NIVEAU DE CONNAISSANCES THEORIQUES DU CANDIDAT

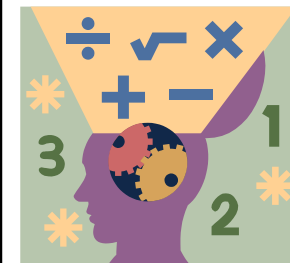
Ecrit :

Une rédaction d'une dizaine de lignes relative à la motivation du candidat.



Mathématiques :

Calculs simples avec les quatre opérations de base



Critère de validation :

Laissé à l'initiative du chef de centre

Moi,
j'ai dit
oui



Les conventions de disponibilité
SDIS / Employeurs / SPV

Un contrat GAGNANT / GAGNANT



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA CHARENTE

Les conventions avec les employeurs

Il existe deux types de conventions SDIS 16 / employeur :

- convention pour formation,
- convention pour missions opérationnelles.

La convention est un acte contractuel signé entre le SDIS, l'employeur et le SPV, qui précise les modalités de la disponibilité opérationnelle ou de la disponibilité pour la formation des SPV salariés de l'entreprise ou de la collectivité.



Moi,
j'ai dit
oui

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Charente



*Merci de votre
attention*

43, rue Chabernaud - 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél. : 05 45 39 35 00 - Fax : 05 45 39 35 29
Mail administratif : direction@sdis16.fr

